



Bourses du lycée 2020-2021

Une seconde commission des bourses est prévue début novembre 2020 et concerne les demandes d'aide des non français pour l'année scolaire 2020-2021.

Pour pouvoir bénéficier de cette aide, les parents doivent remplir le formulaire **ci-joint** en y annexant tous les documents demandés. Il est important de souligner que les informations doivent être fournies **par les deux parents**.

Par ailleurs :

- Les parents qui sont actuellement au chômage doivent prouver leur statut de chômeur (attestation de résiliation de contrat ou de fin de contrat).
- Les parents qui sont séparés doivent joindre un certificat de séparation ou un justificatif de garde des enfants.
- Les candidats aux bourses qui n'ont pas encore rempli leur déclaration de revenus **pour l'année fiscale 2019** auront jusqu'au **21 octobre** pour le faire.

Les documents doivent être présentés dans l'ordre indiqué sur le formulaire de demande.

Date limite de dépôt des candidatures : **28 septembre** uniquement, date non prorogable.

Toutes les candidatures seront reçues par courrier électronique **gestionnaire@lfbogota.com**
amaya.diana@lfbogota.com **betancourt.milena@lfbogota.com**

Les bourses du lycée sont pré-évaluées de la même manière que celles de l'ambassade de France.

Les réponses seront envoyées une semaine après la réunion de la seconde commission des bourses du lycée.

Les bourses attribuées concernent l'année 2020-2021 et par conséquent sont rétroactives depuis septembre.

Note importante : les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte pour l'étude.

[TELECHARGER LE FORMULAIRE](#)